



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 10 avril 2024

Délibération n° 35

L'an deux mille vingt quatre, le dix avril à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 04 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
12/04/2024

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Ont donné procuration :

Monsieur Roland LONJON à Madame Ginette VINCENT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Absent(e) :

Monsieur Stéphane CLABAUX

Secrétaire de séance : Maryline BRUN

La séance a été levée à : 23H59

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

Objet :	Sonorisation du centre ville : demande de subvention
----------------	--

Rapporteur : Jérôme EYNARD

Pour développer l'attractivité et l'animation du centre ville, la Ville souhaite installer un nouveau réseau de sonorisation.

Les réseaux ne répondent plus aux exigences techniques et présentent de nombreuses défaillances et nuisances, notamment esthétiques.

Délibération n°35 du mercredi 10 avril 2024

Ainsi, pour améliorer le déroulement des événements prévus au centre ville, un nouveau réseau de sonorisation est envisagé, notamment pour les manifestations organisées connues suivantes :

- le Trail du Saint-Jacques,
- le 15 août,
- les fêtes du Roi de l'Oiseau,
- la Corrida,
- les fêtes de fin d'année.

Le coût hors taxes du projet s'élèverait à 150 000 €.

Le plan de financement serait le suivant :

Financeurs	Montant	Taux
RÉGION	90 000 €	60 %
Ville du Puy-en-Velay	60 000 €	40 %
Total des dépenses en HT	150 000 €	100 %

À la part restant à la charge de la commune, s'ajoute le montant de la TVA pour 30 000 €, soit un montant total restant à la charge de la commune de 90 000 € avant récupération du FCTVA.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 02/04/2024

Le Conseil Municipal :

- ADOPTE le programme de sonorisation du centre ville du Puy-en-Velay,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération précitée,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 31
Contre : 1
Celline GACON

Signé le 10 avril 2024,
Le Secrétaire de séance,
BRUN Maryline,
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 avril
2024